

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DES GRAINS DANS L'OUEST

Les qualités emmagasinées à l'intérieur supérieures à celles de l'an dernier.

Le département de l'Immigration a reçu le rapport suivant sur l'inspection, l'emmagasinage et l'expédition du grain dans l'Ouest. Ce rapport provient du bureau de Winnipeg et porte la date du 8 août.

Grain accumulé aux élévateurs du C.P., à l'intérieur, 1,917,427 minots; 1918, 939,328 minots.

Grain emmagasiné dans les élévateurs du gouvernement, Moosejaw, 310,483 minots; Saskatoon, 294,767 minots; Calgary, 199,562 minots.

Emmagasiné dans tous les élévateurs au bord du lac, 5,109,500 minots.

Passé à l'inspection depuis le 1er septembre 1918:

Blé.	Autres grains.	Total.
1918: 124,338,000	50,651,400	174,987,400
1919: 152,828,000	98,630,700	231,458,700

Grain expédié par chemins de fer depuis le 1er septembre 1918: par C.P., 7,638,555 minots; par ligne des lacs 0,324,635 minots.

Grain expédié par bateaux depuis l'ouverture de la navigation le 1er avril 1918: voie du C.P., 27,588,124 minots; voie des lacs, 51,370,572 minots.

Grain expédié par chemins de fer et bateaux depuis le 1er septembre 1918: voies du C.P., 72,227,357 minots; voies des lacs, 110,901,209 minots.

Wagons de grains déchargés à Fort-William depuis le 1er septembre 1918: 59,026; 1917: 74,046; 1916: 100,400.

Durant la semaine 593 wagons de farine furent expédiés de divers moulins dans les provinces des prairies; l'an dernier, 204.

La Chambre de commerce d'Edmonton a demandé à la Commission d'inspection des grains qu'Edmonton soit érigé en centre d'inspection des grains.

Colonisation militaire

La colonisation militaire dans le district Canyon City, (C.-A.) fait des progrès satisfaisants. Vers le 1er septembre une centaine de colons-soldats seront à l'ouvrage sur leurs terres, d'après un rapport au bureau de Winnipeg du département de Colonisation.

Pommier pour manches d'outils

Le bois de pommier est employé pour des objets spéciaux comme les manches d'outils et s'achète localement dans l'Ontario. Le bois peut être de l'une quelconque des espèces du sous-genre *Malus*, selon un bulletin de la Division forestière du ministère de l'Intérieur.

RÉDUCTION DU POURCENTAGE

Le Gouverneur général a reçu du secrétaire des colonies, en date du premier août, un câblogramme qui réfère d'abord à un câblogramme antérieur en date du 4 juin, qui annonçait la levée de toutes les restrictions touchant l'importation dans le Royaume-Uni de marchandises produites ou manufacturées qui doivent 75 p. 100 de leur valeur totale au travail ou à la matière première britanniques (Dominion ou R.-U.); et qui annonce ensuite que le pourcentage est réduit de 75 à 60, le calcul devant se faire sur la valeur de la marchandise à la manufacture et non plus sur sa valeur après qu'elle a été mise à bord d'un transport pour être expédiée.

UN MILLION D'ACRES DE TERRES DONNÉS AUX SOLDATS

Le montant a pratiquement été atteint durant l'année dans l'Ouest.

LA RÉSERVE DE PORCUPINE

Environ un million d'acres de terre gratuite ont été pris par les soldats démobilisés dans les quatre provinces de l'Ouest au cours de l'année. La Commission du Rétablissement des soldats fait rapport qu'au 1er août 3,768 soldats avaient obtenu des octrois de terre dans les quatre provinces de l'Ouest, comme suit: Manitoba, 858; Saskatchewan, 1,124; Alberta, 1,702; Colombie-Anglaise, 84. A 160 acres par soldat, cela forme un total de 602,880 acres. Environ les $\frac{2}{3}$ de ces soldats ont en plus exercé leur droit de prendre des terres de homestead. C'est-à-dire que 2,512 vétérans ont pris chacun 160 acres additionnels, ou un total de 401,910 acres, le grand total atteignant 1,004,800 acres.

Les terres gratuitement concédées de la Colombie-Anglaise sont situées le long de la voie du Pacifique; ce sont celles qui avaient été abandonnées à la province par le gouvernement fédéral au moment de la construction de ce chemin de fer.

Les enregistrements de concessions aux soldats ont été de 941 en juillet et de 813 en juin. La réserve forestière Porcupine, en Saskatchewan, a été ouverte en juillet et déjà 150 soldats s'y sont établis. Les rapports sur la fertilité de ce district sont très satisfaisants. La réserve est à 50 milles à l'est de Tisdale et à 12 milles seulement de la voie ferrée.

Avant six semaines les ingénieurs auront terminé une route carrossable, le pont reliant cette route au-dessus de la rivière Red-Deer est en construction et le bois pour la construction du pont au-dessus de la rivière Copeau est achevé. La réserve forestière est en réalité de la terre libre, semée çà et là de saules et de peupliers. Les moissons dans les régions environnantes sont bonnes. Le sol est une glaise noire et riche de 18 pouces à 3 pieds de profondeur, et est dépourvue de roches. Il est si riche que pendant les trois premières années on ne peut y cultiver du blé qui continue à croître jusqu'aux gelées sans mûrir. Mais si, pendant ces années, on y sème de l'avoine qui y vient admirablement, on peut ensuite y semer du blé qui mûrit assez de bonne heure. Il s'y rencontre plusieurs prairies de grande valeur, qui donnent jusqu'à trois tonnes de foin à l'acre d'une valeur de \$15 la tonne.

Pour garder le contrôle du commerce des fourrures

Il vient de se former à Londres (Angleterre) une association, la "London Fur Trade Association", qui a pour but principal de garder à cette ville sa position de centre de l'industrie des peaux à fourrure, et de lui donner de plus en plus d'importance comme centre du commerce des fourrures préparées, teintées et manufacturées. L'association compte parmi ses promoteurs des membres influents comme la compagnie de la Baie d'Hudson.

Pendant la guerre, New-York et St-Louis ont toutes deux essayé d'enlever à Londres son titre de marché aux fourrures du monde, mais leurs espoirs se sont envolés à l'encan aux fourrures du mois de mai, dans la métropole, alors que des acheteurs affluèrent du monde entier et que des prix sans précédents furent réalisés.

Les marchands de fourrures anglais, cependant, craignent surtout les efforts qui seront faits par les Allemands pour donner un regain d'activité aux importantes ventes de fourrures qui se faisaient à Leipzig, et ce n'est plus un secret que les marchands de fourrures français et italiens, ont pressé les maisons anglaises de coopérer avec eux pour déjouer l'intention des Allemands de faire de Leipzig le principal marché aux fourrures du monde.

LA REPRODUCTION NATURELLE DES ESSENCES À PULPE EST LENTE

Un rapport dit qu'il faut 40 ans à l'épinette pour atteindre 1 pouce de diamètre et 100 ans pour atteindre 6 pouces.

Nous donnons ci-après un extrait du rapport d'une enquête faite par le Dr C. D. Howe sur la croissance des essences à pulpe après la coupe de la pousse initiale. Le Dr Howe fait partie du personnel forestier de la Commission de conservation et a fait son enquête dans la province de Québec. Le but de l'enquête, d'après le rapport, était de déterminer les conditions d'une terre boisée, dont la pousse première a été abattue, relativement au pouvoir reproducteur et à la rapidité de croissance des essences à pulpe, notamment l'épinette et le sapin, en vue de faire une évaluation de la récolte future:

"Le résultat de l'enquête, dit le rapport, démontre que l'optimisme des marchands de bois et des propriétaires de réserves forestières touchant la puissance reproductrice de ce genre de forêts, n'est pas justifié. Le bon rendement de bois à pulpe obtenu après chacune des coupes successives effectuées depuis trente ans, ne représente pas la croissance des arbres dans l'intervalle des coupes, mais provient de l'abatage d'arbres de plus en plus petits, et en général de qualité inférieure, et aussi, de la coupe d'une quantité de plus en plus considérable de sapin. Par exemple, on a mesuré les souches d'épinettes sur des lots types d'une superficie de 50 acres, et on a classifié ces souches d'après l'âge de la coupe et l'on a obtenu les résultats suivants: pour les coupes qui remontent à 15 ou 20 ans le diamètre moyen des souches était de 15 pouces; pour les coupes vieilles de 10 ou 15 ans, la moyenne était de 12 pouces, tandis que pour les coupes de moins de 10 ans, le diamètre moyen était de 11 pouces. Ceci indique une réduction de 4 à 5 pouces dans le diamètre moyen des arbres abattus en ces derniers 15 ou 20 ans. La diminution réelle doit même être plus considérable car on a mesuré les souches à leur diamètre actuel, sans tenir compte du fait que les plus anciennes ont rapetissé par suite de l'action du temps.

L'étiquetage des souches sur les lots types a démontré également que la proportion du sapin qui entre dans le bois à pulpe est de plus en plus considérable. Dans les sections abattues il y a plus de 15 ans, le sapin n'a pas été touché. Dans les sections abattues depuis 10 ou 15 ans, les proportions sont 65 p. 100 d'épinette et 35 p. 100 de sapin; dans les chantiers vieux de 5 ou 10 ans 45 p. 100 des arbres abattus étaient des épinettes et 55 p. 100 des sapins, tandis que dans les coupes vieilles de moins de 5 ans le sapin entre pour 28 p. 100 et l'épinette pour 22 p. 100 seulement.

L'observateur de passage peut facilement tomber dans l'erreur s'il base ses prédictions d'une abondante récolte future sur le nombre de jeunes épinettes et de jeunes sapins qui existent dans la forêt. Il faut aussi tenir compte de la marche de la croissance de ces jeunes arbres.

Vente libre du fromage

Le premier ministre a reçu, en date du 12 août, un câblogramme du ministère anglais des vivres qui déclare que le gouvernement du Royaume-Uni n'a aucune objection à ce que les Canadiens vendent leur fromage ailleurs s'ils trouvent un meilleur prix. Il déclare qu'ils ont des approvisionnements suffisants et peuvent se passer du fromage canadien. Les fromages de luxe canadiens comme l'Ingersoll et le McLaren ne sont sujets à aucune réglementation.

MARCHE DE LA CROISSANCE.

On a analysé 2,000 jeunes arbres pour déterminer la marche de leur croissance — en diamètre, en hauteur et en volume. Malgré que les résultats de cette étude n'aient pas encore été mis en tableaux, ils sont suffisamment clairs déjà pour justifier l'affirmation que pour le genre de forêt qui nous occupe, il faut 40 ans à un jeune arbre pour atteindre un diamètre d'un pouce, 100 ans pour atteindre 6 pouces et 150 ans pour atteindre 12 pouces, le minimum fixé par les lois de la province de Québec pour l'abatage de l'épinette blanche et noire. Le sapin croît quelque peu plus vite. Un arbre atteint un diamètre d'un pouce au bout de 16 ans, et il lui faut environ 20 ans pour avoir, à 2 pieds du sol, les 7 pouces requis par la loi de Québec.

Ces affirmations se rapportent au temps requis pour faire une forêt de valeur marchande d'arbres pris à leur sortie de terre. Il y a à l'heure actuelle sur les lots types, 30 épinettes et 59 sapins de 4 à 8 pouces de diamètre, en moyenne à l'acre. Ceux-là fourniront du bon matériel à pulpe en moins de temps; mais ici encore la période d'attente sera longue. Le tableau de la marche de la croissance indique qu'il faudra 70 ans aux épinettes de quatre pouces et 50 ans aux épinettes de 8 pouces pour atteindre les 12 pouces requis. Les plus gros sapins, cependant, pourront être abattus dans 10 ans.

La coupe doit être ajournée.

Il n'y a à l'acre que six épinettes et six sapins de plus de 8 pouces dans cette forêt déjà exploitée. C'est trop peu pour rendre payant l'abatage de ces seuls arbres. La prochaine coupe devra donc être retardée jusqu'à l'époque où les arbres plus petits auront acquis une valeur marchande. Combien cela prendra de temps, il est impossible de le dire avec exactitude tant que nos statistiques n'auront pas été plus complètement collationnées et mûries. Mais déjà nous en savons suffisamment pour contredire l'opinion courante que ce genre de forêt peut être abattu tous les 20 ans et donner le même rendement. Sur ces terres déjà si exploitées on trouvera qu'il faut laisser écouler de 30 à 60 ans entre chaque coupe, si l'on veut n'enlever que l'épinette et le sapin.

Il va sans dire que l'un des problèmes à résoudre est de savoir comment enlever d'une façon profitable les bois durs, tels le bouleau jaune, qui occupent ces forêts en grande quantité. Ces arbres une fois enlevés, la croissance des épinettes et des sapins s'en trouvera grandement accélérée, vu que l'ombre épaisse qui les recouvre aura en grande partie disparue, laissant pénétrer plus de lumière autour des essences à pulpe. Aussi longtemps que la tendance actuelle de chaque coupe, de transformer de plus en plus les forêts en forêts de bois durs subsistera, le problème restera d'une solution difficile, sinon impossible. Il va sans dire que beaucoup de recherches additionnelles sont nécessaires, avant que des conclusions finales puissent être tirées quant aux meilleures méthodes de sylviculture à suivre pour la protection de ces forêts, maintenant si précieuses.

Le marronnier indigène disparaît

Le marronnier ne croît que dans les régions du sud de l'Ontario, sur la rive nord du lac Érié et dans la péninsule du Niagara, mais même à ces endroits, on ne le trouve plus en quantité appréciable. Il a été coupé il y a déjà quelques années. Il n'existe pas plus à l'est du Canada. Les trois quarts du marronnier consommé au Canada est importé des États-Unis.—Extrait du rapport de la section forestière du département de l'Intérieur, sur les industries ontariennes employant du bois.